

## **FOIRE, MARCHE et ASSEMBLEE A MARTIGNE**

Les foires à Martigné, ont été établie par ordonnance royale à la date du 28 Janvier 1838 .

Le commerce est directement lié à l'activité rurale. Avant la création des chemins de fer,, Martigné avait une très grande importance, puisque les produits qui s'exportaient entre Mayenne et Laval passaient par Martigné.

Les bœufs, acheté aux foires de Mayenne ou Laval et qui venaient de Normandie ou de Bretagne, passaient par troupes nombreuses et séjournaient à Martigné. Tous les transports se faisaient par la route nationale . Les voitures publiques, les courriers de Paris à Brest passaient par notre commune. Pour loger homme et chevaux, il fallait de grands hôtels. Il y avait l'hôtel de la Poste, l'hôtel de la tête noire (aujourd'hui Le Pourquoi Pas) , également deux auberges aux Quatre chemins, avec de grandes écuries.

Photo 1 et 2

Puis vint le chemin de fer, et alors les produits continuèrent à s'exporter par la route , mais aussi par la voie ferrée.

Au milieu du XIXe siècle, trois foires se tiennent à Martigné : Une foire aux bestiaux, une foire le premier Mercredi de Juin et une autre le premier Mercredi de Septembre. Après 1950, un marché hebdomadaire se fît le Mercredi. Il était surtout approvisionné de beurre et de volaille.

Le 10 Février 1839, les lieux et heures du marché n'étant pas respectés, le conseil municipal décide que l'ouverture du marché se fera à 6h du matin d'Avril à Septembre et à 8h d'Octobre à Mars. Il sera interdit d'acheter ou de vendre avant ces horaires. Les marchands ne respectant pas ces horaires se verront confisquer leur marchandise .Les marchandises et denrées iront au profit du bureau de bienfaisance de la commune.

La foire du 13 Avril 1853 sera exceptionnelle puisqu'elle se verra recevoir plus de trois cents bêtes à cornes et environ quatre vingt chevaux. Le lieu étant trop petit pour recevoir toutes le bêtes, les bêtes à corne resteront sur la place, les chevaux en bas du bourg et les porcs et les moutons en haut du bourg.

Photo 3

Lors de la réunion du conseil municipal du 2 Février 1854, Monsieur Amédée de Jourdan, alors Maire de Martigné, expose qu'il a reçu des gens de la campagne, de nombreuses demandes pour qu'un marché de grains soit établi au bourg. M. le Maire

ajoute que cela serait bénéfique pour la commune. Celà amènerait une grande quantité d'étrangers. Ce serait tout aussi bien pour les fermiers qui auraient moins loin et donc moins de dépenses pour vendre leurs grains.

#### Photo 4

Le 24 Août 1890, Mr Bertrabd de Baglion, maire, expose au conseil municipal qu'il reste une somme de 1550 francs disponible. Il est décidé d'acheter une bascule car le besoin s'en fait sentir. Elle est rapidement mise en place. Elle sera utile aussi bien aux agriculteurs qu'aux commerçants.

Ce sera M. Thézé qui sera préposé à la bascule et il arrêtera son activité en 1983. Quelqu'un d'autre prendra la relève. Cette bascule n'existe plus aujourd'hui. Elle était placée devant la salle du patronage.

#### Photo 5

En séance du conseil municipal du 30 Novembre 1890 , le maire et les conseillers municipaux, à la demande des commerçants du bourg, proposent que les marchands forains qui étalent leurs marchandises sur la place publique paient un droit de 15 centimes par mètre carré. C'est le tambour de la ville qui fera la collecte et qui percevra 1/5 ème du produit.

#### Photo 6

Les jours d'assemblée, les places seront gratuites. En 1913, ce droit de place est étendu à 20 centimes par m<sup>2</sup> et par jour aux théâtres, forains, cinématographes et jeux divers pour un maximum de 12 jours.

Les décisions municipales, les règlements et les animations étaient annoncées par le tambour afficheur. Celui-ci faisait ses annonces le Dimanche matin, après la messe, jugée sur la pierre dite « babillarde » place de l'église. Cette pierre était située à l'endroit où est l'abribus aujourd'hui.

Depuis bien avant la guerre 1939/1945, le Dimanche le plus proche de la St Georges (23 Avril)

a lieu la fête communale. Monsieur Cherpi Paul était président du Comité des fêtes dans les années 1950. Défilé de chars fleuris, course cycliste, étaient suivis par de nombreux spectateurs. Les manèges, les tirs, les trois bals sur parquet amusaient petits et grands. Une retraite aux flambeaux clôturait la fête. Cette manifestations qui, comme dans toutes les communes, a connu des instants plus festifs, est toujours aujourd'hui au programme du comité des fêtes avec des animations diverses.